

Édito du Maire

« **VACCINATION** » voici un mot clé actuellement.

Dans les Weppes, elle se fait au gré des arrivages des différents vaccins....

Nous continuons **TOUS** à subir cette situation.

Notre Administration Communale aide tous les citoyens dans la mesure de ses possibilités !...

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez un problème au 03 20 29 05 05.

Notre avenir semble, à ce jour, problématique, mais en voie de règlement !!!

Nous devons donc continuer à appliquer **TOUS LES GESTES BARRIÈRES**, dont le port du masque !

**Prenez bien soin de vous
et de vos proches !**

**Votre Maire,
Pierre Canesse**

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans.

Tous les jeunes de nationalité française (filles ou garçons) doivent se faire recenser en Mairie, dans les 3 mois suivant leur date anniversaire dès 16 ans.

L'attestation de recensement qui vous sera délivrée, est indispensable pour être convoqué à la « journée de citoyenneté », mais également pour s'inscrire aux examens et concours (bac, permis moto ou auto...)

De plus, ce document vous permettra d'être inscrit sur les listes électorales dès votre majorité.

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Vous avez changé d'adresse, vous allez avoir 18 ans, vous avez changé de nom durant l'année...

Pensez à venir en mairie afin de faire vos démarches pour voter en 2021 et 2022 aux élections (départementales, régionales et présidentielles)

Munissez-vous d'un justificatif de domicile et de votre pièce d'identité.

N'oubliez pas

« voter, c'est un droit, mais aussi un devoir... »

FUTURS BACHELIERS

La municipalité souhaite connaître l'identité des futurs bacheliers Saloméens 2021. Si vous passez cette épreuve, venez vous inscrire à l'accueil de la mairie ou par mail avant le 31/05/2021... et faites ce qu'il faut pour être reçu ! Courage !

Mail : administration@communesalome.fr

Munissez-vous de votre certificat de scolarité.

Cela permettra de faire votre pré-inscription pour l'obtention d'une carte cadeau de 20€ en septembre.

SUR VOS CALENDRIERS



- **Samedi 1^{er} mai 2021** : Fête du travail

N'oubliez pas d'offrir un petit brin de muguet, il porte bonheur

- **Samedi 8 mai 2021** : Victoire 1945
- **Jeudi 13 mai 2021** : Ascension
- **Lundi 24 mai** : Pentecôte
- **Dimanche 30 mai 2021** : Fête des mères



Déclaration d'impôts 2021

Comme chaque année le mois d'avril marque le début de la campagne de la déclaration annuelle des revenus qui doit être réalisée par les contribuables.

La mise en place du **prélèvement à la source** depuis le 1er janvier 2019 ne vous dispense pas de faire votre déclaration de revenus chaque année, et ce, quel que soit le montant de vos revenus.

La déclaration en ligne

Date limite de la déclaration des revenus : Mardi 8 juin 2021

La déclaration papier

Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer votre déclaration en ligne (absence d'accès internet, par exemple), vous devez utiliser une déclaration papier. Après l'avoir remplie et signée, vous devez l'envoyer aux impôts avant le 20 mai 2021 à minuit.

Un mois de mai assez « consistant » arrive...

- Outre les jours fériés, nous verrons nos lycées et nos collèges reprendre leurs cycles dès le lundi 3 mai... présentiel et visioconférence seront de mises...
- Puis nous attendrons TOUS impatiemment le 19 mai...avec d'autres questionnements et la fin de l'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE annoncée pour le 2 juin 2021
- Les beaux jours arrivent et nous avons tous hâte de retrouver une vie « sociétale » à peu près normale...prévue pour le 30 juin !
Sauf situation départementale dégradée.
- Là-dessus, nos jeunes lycéens et étudiants, toutes disciplines confondues, doivent préparer leurs examens de fin d'études...bon courage à eux tous...

Nous vivons des moments particuliers, mais soyons attentifs...

Et MAINTENONS NOS GESTES BARRIÈRES,

COVID-19

**Pour lutter
contre
la propagation
du virus
en attendant
d'être vacciné
et même
après ...**

RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

**Portez un
masque**



**Lavez-vous
les mains**



**Respectez la
distanciation
physique**

